



FishAndYou
by FishingTheSpot



Règlement de l'urban prédateur cup:

1. 🍷 Règlement Officiel de l'Urban Predator Cup 2026 : La Guerre des Viennoiseries

Oubliez les querelles de clochers, place à la seule vraie guerre qui déchire la France : celle du petit-déjeuner. Le circuit qualificatif se divise en deux fronts impitoyables : le **Grand Sud-Ouest (Team Chocolatine)** et le **Grand Nord-Est (Team Pain au Chocolat)**.

Chaque camp dispose de trois batailles (manches) pour désigner ses champions. Le champ de bataille accueillera un maximum de 70 combattants (soit 35 équipes de choc). Seuls les 3 meilleurs binômes de chaque zone auront l'honneur de s'affronter lors d'une grande finale épique.

L'Agent Double (Participation multi-circuits) : Pour les mercenaires les plus affamés ou ceux qui refusent de choisir leur camp, la trahison est autorisée ! **Il est tout à fait possible de participer aux deux circuits.** Vous pouvez ainsi tenter votre chance sur le front de la "Chocolatine" ET sur celui du "Pain au Chocolat". C'est l'occasion idéale de doubler vos chances de qualification pour la finale, à condition d'avoir l'estomac (et les lancers) assez solides pour assumer cette double identité culinaire.

*** Note : Que se passe-t-il si un binôme est tellement fort qu'il gagne son ticket sur les deux fronts, ou si un champion doit déclarer forfait pour cause d'indigestion de viennoiseries ?

- **Le Choix des Armes (Double qualification) :** Si un binôme réussit l'exploit de se qualifier à la fois sur le circuit **Chocolatine** et sur le circuit **Pain au Chocolat**, il devra trancher ! Il lui faudra choisir quelle "étiquette" il portera fièrement lors de la finale. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre (ou le chocolat et la pâte feuilletée).
- **Le Repêchage des Affamés :** Dès que le binôme a choisi son camp (ou si une équipe annonce qu'elle ne peut pas se rendre à la finale), son siège ne reste pas vide. La place est immédiatement libérée pour **l'équipe suivante au classement général** de la zone concernée.
Bref, chez nous, personne ne reste sur sa faim : si les premiers s'effacent, les suivants à table sont servis d'office pour que la bataille finale soit complète et impitoyable !

Clause de Remplacement (Joker Médical/Pro) Toutefois, conscients des aléas de la vie, le comité d'organisation autorise le **remplacement exceptionnel de l'un des deux équipiers sur une seule manche** de la saison.

- **Condition :** Le binôme doit conserver au moins un de ses membres d'origine.
- **Validité :** Les points marqués par ce binôme "recomposé" seront intégralement comptabilisés pour le classement général de l'équipe d'origine.
- **Limite :** Si les deux membres sont absents, ou si le remplacement doit avoir lieu sur plus d'une manche, l'équipe sera considérée comme forfait pour la ou les dates concernées.

Le Calendrier des Hostilités

Étape	Zone Chocolatine (Le Sud, le vrai)	Zone Pain au Chocolat (Le Nord, le froid)
Manche 1	28 juin - Périgueux	10 mai - Troyes
Manche 2	27 septembre- Niort	21 juin - Soissons
Manche 3	25 Octobre - Jarnac	20 septembre - Verdun

Voici la version ultime et mise à jour de votre règlement, incluant les détails de la finale épique et la nouvelle dimension écologique Zéro Déchet". Le tout, bien sûr, en maintenant la pression entre les adorateurs de la **Chocolatine** et les partisans du **Pain au Chocolat**.

2. 🏆 La Grande Finale : Le Sommet de la Paix (ou pas)

La crème de la crème des deux camps se retrouvera en **novembre** pour désigner les grands maîtres de la pêche urbaine.

- **L'organisation** : les finalistes seront contactés par les organisateurs afin de mettre en place ce week-end de folie.(trajet,logement,etc...)
- **Lieux envisagés** : Le champ de bataille final se situera soit à **Montpellier** (pour le soleil), **Lyon** (pour la gastronomie) ou **Dijon** (pour la moutarde qui monte au nez).
- **Format de combat sur deux jours** :
 - **Samedi : Le Marathon**. 6 heures de pêche intensive pour établir un classement général à la pointe du scion.
 - **Dimanche : Le Jugement Dernier (Duels)**. Le classement du samedi détermine les face-à-face. Les nerfs vont lâcher : le 1er affronte le 2ème, le 3ème défie le 4ème, et le 5ème se frotte au 6ème. Un format "Match Play" où seul le talent (ou la chance du débutant) compte !

3. 🌱 L'Engagement Écolo : "Pêche Propre, Berges Nettes"

Parce qu'un bon pêcheur est un pêcheur qui respecte son garde-manger, nous intégrons une dimension écologique obligatoire :

- **Ramassage de déchets** : Durant la manche, chaque binôme est invité à collecter les détritiques croisés sur son chemin (plastiques, canettes, vieux pneus, restes de pains au chocolat industriels...).
- **Bonus "Main Verte"** : Cette action civique ne sera pas vaine ! **300 points bonus** seront attribués aux équipes qui ramèneront un sac rempli de déchets donné lors du départ.Sauver la planète peut vous faire gagner la coupe !
- **ATTENTION ! Si une équipe ramasse des déchets dans une poubelle l'équipe sera sanctionnée d'un carton rouge.**

4. S'enrôler dans la Résistance (Inscriptions)

- **Les Généraux** : Organisé par le *Club Fluvial Compétition* et le *Club Carnassier du Nord-Est*.
- **Le Tribut** : 50 € par manche (soit 25 € par tête), incluant les frais de l'application **FISHANDYOU**, indispensable pour prouver vos exploits.
- **Date limite** : Inscriptions closes le dimanche précédant chaque événement. Pas d'inscription de dernière minute, on n'est pas au drive !

Obligation d'avoir l'application FISHANDYOU pour l'inscription et le déroulement de l'épreuve

5. Déroulé :

Lieu de Rendez-vous des compétiteurs (adresse, nom de rue, point gps...) : en fonction de chaque compétition

- ☎ 8 h accueil des compétiteurs
- ☎ 8h15 briefing obligatoire
- ☎ 8 h 30 début de la manche
- ☎ 16h fin de la manche et exposition des résultats
- ☎ 16h30 remise des prix

Règlement de la Compétition

I Conditions de Participation

- **Inscription** : L'inscription au concours implique l'acceptation **intégrale** du présent règlement.
- **Carte de Pêche** : Chaque compétiteur doit être **titulaire et en possession d'une carte de pêche valide**.
- **Législation** : Le respect de la **réglementation en vigueur** en matière de pêche est obligatoire.

II Règles de l'Épreuve et Équipes

- **Format** : La compétition se déroule **exclusivement en binôme**. Le classement sera effectué par binôme.
- **Déplacement** : Seul le déplacement **à pied** est autorisé durant l'épreuve.
- **Temps de Manche** : Les participants partent d'un point désigné au début de la manche et doivent être de retour au point de rendez-vous **au plus tard 5 minutes** après la fin de la manche.

III Dispositions pour les Mineurs

- **Autorisation Parentale** : Les participants **mineurs** doivent présenter une autorisation parentale le jour de l'épreuve, rédigée comme suit :
 - « J'autorise mon enfant (NOM PRÉNOM) à participer à l'Open Country Ambés le 28 novembre 2025. (NOM PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL + signature) »
- **Accompagnement** : Les participants de **moins de 14 ans** doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

IV Comportement et Exclusion

- **Respect** : Chaque pêcheur se doit d'avoir un **comportement exemplaire et respectueux** durant toute la journée (respect des riverains, des promeneurs, des plantations, ramassage des déchets, etc.).
- **Sanction** : **Tout manquement** aux règles de conduite ou au règlement pourra entraîner l'**exclusion immédiate** de la compétition.

Règlement détaillé des Urbanes

I. Pré-Compétition et Interdictions

- **Pêche de Reconnaissance (Pré-Fishing)** : Le pré-fishing est **interdit** aux compétiteurs durant les **6 jours** précédant la date de la manche.

II. Règles d'Action de Pêche

- **Technique Autorisée** : Seule la **pêche sportive au lancer à l'aide de leurres artificiels** est permise. Les streamers et les mouches sont strictement interdits.
- **Canne** : **Une seule canne** tenue en main en action de pêche est autorisée par participant.
 - **Sanction** : Toute ligne non tenue en main avec le fil à l'eau entraînera l'**exclusion immédiate** du compétiteur.
- **Emplacement** : Seule la pêche **depuis la berge** est autorisée. La pêche en *wading* (dans l'eau) ou depuis toute embarcation est interdite.
 - *Note* : Il est permis de traverser le cours d'eau en utilisant un bac, mais il est **interdit de pêcher** en étant dessus.
- **Sécurité et Distance** : Les concurrents doivent respecter une distance d'au moins **deux longueurs de canne** entre eux (faire preuve de bon sens). La distance entre deux pêcheurs d'un même duo ne pourra excéder 25m. Ces dispositions seront à l'appréciation de l'arbitre officiel de l'épreuve. Ceci pour des raisons évidentes de sécurité.
- **Manipulation du poisson** : L'usage d'une gaffe, *fish-grip* ou équivalent est **interdit**. Seules les **épuisettes** sont autorisées.
- **Parcours** : Il est **interdit de sortir** du parcours défini pour l'épreuve.

III. Leurre et Hameçons

- **Réglementation** : Les leurres doivent se conformer à la législation en vigueur (**deux hameçons maximums** par canne).
- **Teaser** : En cas d'ajout de *teaser* au-dessus d'un poisson-nageur, le pêcheur devra retirer un des triples.

IV. Pêche depuis les structures

- **Ponts Routiers** : Il est **interdit** de pêcher depuis les ponts routiers, même s'ils comportent des trottoirs. La traversée est bien entendu autorisée.
- **Passerelles** : Seules les **passerelles uniquement piétonnes** sont autorisées à la pêche, en veillant à ne pas gêner les autres usagers.
- Il sera **interdit de monter dans les barques et autres bateaux** pour pêcher, la pêche ne pouvant s'effectuer que depuis la berge.

V. Validation des prises et classement

A. Enregistrement des Captures

- Une toise vous sera fournie lors du briefing !
- **Application Obligatoire** : Les compétiteurs doivent être munis de l'application **Fish and You** sur leur smartphone.
- **Procédure** : Dès la capture d'un poisson (dès sa sortie de l'eau), une photo doit être prise et les éléments remplis **immédiatement via l'application Fish and You**. L'utilisation de la galerie photo du téléphone est **interdite**.
- **Photo de mesure** : La photo doit montrer le poisson en entier bouche fermée sur le 0 et ventre en bas. Flanc gauche visible comme sur la photo (de l'extrémité de la tête à l'extrémité de la queue) sur la toise. Les commissaires se réservent le droit de refuser toute prise si la photo n'est pas complète.
- Une prise qui n'est pas enregistrée à la fin de l'épreuve ne sera pas comptabilisée (sauf bug exceptionnel). Sachant que vous devez être au point de départ à l'heure de fin de manche. Nous sommes en droit de refuser des prises de dernière minute, si on ne peut pas certifier que celle-ci a été piquée à l'heure légale de compétition.



B. Règle No-Kill

- **Vitalité** : Les poissons doivent être **vivants** pour être comptabilisés et doivent repartir dans des conditions favorables à leur survie. Les commissaires sont seuls juges de la validité de la remise à l'eau.
- **Prises valides** : Seuls les poissons pris **par la tête** seront comptabilisés. Les poissons dits « grappinés » ne seront pas pris en compte.

C. Mesure et litiges

- **Outil de mesure** : Chaque binôme doit être muni d'une **toise obligatoire fournie lors du départ** pour le concours. La mesure s'effectue de l'extrémité de la tête à l'extrémité de la queue déployée.
- **Litiges** : En cas de litige sur la mesure ou la validation d'une prise, les participants doivent faire appel à un **commissaire** dont la décision sera définitive.

D. Barème de Points et Quota

Categories / Espèce	Quota	Remarques	Maille
 Perche	5	5 plus grandes perches	Pas de maille
 Brochet	2	2 plus grands brochets	Pas de maille
 Chevesne	3	3 plus grands chevesnes	Pas de maille
Autres 	3	Comprend : Sandre, black-bass, silure (Coeff 0.5), aspe, gobie, barbeau, ide et truite	Pas de maille

- **Points : 1 point par millimètre** est retenu pour le classement. (Sauf silure taille divisée par 2)
- La mesure sera arrondie au demi centimètre inférieure (une perche de 20,7 cm sera notée à 20,5 cm)

E. Classement manche

- Le binôme vainqueur sera celui qui aura obtenu le **score total le plus élevé**.
- En cas d'égalité de points, le binôme ayant capturé le **plus long poisson maillé** sera déclaré vainqueur.
- En cas d'égalité de taille, il sera procédé à un tirage au sort.

Pour le classement général

IL FAUT PARTICIPER AUX TROIS DATES D'UN DES CHAMPIONNATS POUR ÊTRE CLASSÉ !

Point place ! Vous finissez premier à une manche vous gagnez 1 pts et ainsi de suite. (2ème 2 pts, 3ème 3 pts, 4ème 4 pts, etc..)

Il faudra donc avoir le moins de points possible pour pouvoir accéder à cette finale d'anthologie

En cas d'égalité on regardera les résultats en fonction du nombre de compétiteur finir 1^{er} sur 35 est plus valorisant que 1^{er} sur 15 par exemple. Au cas où, malgré ce principe deux équipes restent à égalité, les juges regarderont les performances et les poissons pêchés lors du championnat afin de prendre une décision.

VI. Sanctions, Annulation et Droits

- **Sanctions** : Les commissaires sont habilités à contrôler les compétiteurs et à **disqualifier immédiatement** tout concurrent ne respectant pas ce règlement.
- **Annulation de manche** : En cas de conditions météorologiques ou d'état de la rivière jugés dangereux par le jury, la manche pourra être **annulée** ou le planning modifié.
- **Droit à l'image** : Par son inscription, tout participant autorise les organisateurs à être titulaires des droits d'image (photos et vidéos) dans le seul but de **promouvoir la pêche**.

Parcours :

Le Dossier de Renseignement Tactique (Présentation des Étapes)

Pour que chaque camp (les sudistes de la **Team Chocolatine** et les nordistes de la **Team Pain au Chocolat**) sache exactement où il met les pieds, chaque manche fera l'objet d'une fiche de mission détaillée selon les trois piliers suivants :

1. Le Théâtre des Opérations (Cadre naturel)

Parce qu'on ne pêche pas de la même façon dans le fief de la chocolatine que dans les terres du pain au chocolat, chaque description devra situer précisément l'arène :

- **Géographie locale** : Nom de la commune et coordonnées du point de ralliement.
- **Configuration du champ de bataille** : Nombre de plans d'eau disponibles, type de rivière (courant lent pour les calmes, ou torrent impétueux) et topographie des lieux.

2. Le Bestiaire et les Monstres Lacustres (Potentiel halieutique)

Avant de lancer vos leurres, voici le profil des "locaux" que vous allez affronter :

- **Les Officiers Supérieurs** : Détail des espèces dominantes et signalement des spécimens trophées (les perches "poutres" de 50 cm ou les brochets capables de couper un bas de ligne d'un simple regard).
- **La Division des Carnassiers** : État des lieux de la diversité (sandres mystérieux, black-bass acrobates, etc.).
- **Les Renforts de dernière minute** : Signalement des événements récents, comme un lâcher de truites (les "mercenaires" de la manche) effectué juste avant la compétition pour pimenter les scores.

3. La Loi du Bord et Stratégie de Repli (Logistique)

Pour éviter que la manche ne tourne à l'anarchie totale, les règles d'engagement sont claires :

- **Zone d'Invasion** : La compétition est strictement limitée aux berges accessibles au public. Ne tentez pas d'escalader les jardins privés pour une perche, restez sur le domaine public !
- **La Course contre la Montre** : Chaque binôme est son propre chef de gare. Vous devez gérer votre temps de trajet et vos pauses. Rappelez-vous : un retour après la fin de la manche, c'est comme demander un pain au chocolat à Toulouse... c'est la disqualification immédiate et un retour à la maison la tête basse.

Note : N'oubliez pas que chaque déchet ramassé sur le parcours peut faire pencher la balance en votre faveur grâce aux points bonus écolo !

RESPONSABLE SUD OUEST :

Emmanuel ROJO DIAZ - 06.73.85.92.77

RESPONSABLE NORD EST :

Guillaume VIDAL - 06.71.36.94.61